Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 15

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269939

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

VAUD

Après les élections communales

Dans le canton de Vaud, riche de 386 com-munes, les petites ayant un Conseil général, les plus grandes, un Conseil communal, les mois de novembre et de décembre ont été deux mois électoraux; le 12 novembre a vu les élections législatives, auxquelles les fem-mes participaient pour la première fois, et dé-cembre a été le mois de l'installation des Conseils généraux et communaux et de la nomiseus generaux et communaux et de la nomi-nation des municipalités. Les électrices ont participé aux élections en nombre fort va-riable: ici du 100 %, ailleurs moins, ou même pas du tout (à Champmartin, par exemple, où il y a eu, en 1939, une singulière histoire de distribution de cartes civiques aux femmes

de distribution de cartes civiques aux jemmes ou plutôt de non distribution); en général, la participation a varié de 30 à 50 %.

Il ne faut pas en faire un trop gros grief aux électrices; c'étaient les premières élections communales auxquelles elles participaient, et leur intérêt pour la chose publique dépend souvent de l'influence d'une ou deux termes de tête. depend souven de l'injuence à une ou deux femmes de tête, d'un syndic bien intentionné, de municipaux encourageants ou d'autorités absolument opposées à la participation féminine. Ainsi, dans un petit village du pied du Jura, les femmes membres du Conseil général ont vu le nombre des électeurs y participats d'ampuignes deluis à impressions de l'appropries.

cipant s'amenuiser, se réduire à rien, parce que les femmes y étaient! On peut dire que 167 femmes ont été élues dans 58 Conseils communaux. Ce nombre atteindra 170 quand quelques municipaux au-ront cédé leur siège au Conseil à telle ou telle candidate « qui vient ensuite », selon le système de la représentation proportionnelle. Ces conseillères ont été installées avec leurs collègues masculins et, presque partout, elles ont été fleuries et accueillies par de gentils compliments. Plusieurs, dans les Conseils généraux, sont scrutatrices ou scrutatrices suppléantes, ou membres de la commission de gestion; il y a une secrétaire de l'assemblée à Lully, à Chessel, une vice-président et une secrétaire à Pailly, à Vuibroye, commune où réside un ancien conseiller d'Etat, particulièrement hostile à la participation des femmes aux affaires publiques.

Aucune femme ne siège dans aucun exécu-

Aux affaires publiques.

Aucune femme ne siège dans aucun exécutif, et cela est normal; il faut qu'elles fassent leur apprentissage. A Bex, Mlle Catherine Mercier, institutrice, qui ne fait pas partie du Conseil communal, a été réélue à l'unanimité secrétaire; Mme Simone Tombez est secrétaire à Bellerive, et Mme Emery-Mange à Cheseaux. A Grandson, Mme G. Groux-Meylan, ancienne présidente de la section Yverdon-Grandson des citoyennes vaudoises, membre du Conseil communal dès 1960, a été abbelée au poste de secrétaire. A Gryon. Mlle appelée au poste de secrétaire. A Gryon, Mlle Jeanne Amiguet, unique conseillère, est vice-présidente du Conseil.

présidente du Conseil.

Un bon départ, semble-t-il. Espérons que les conseillères feront du bon travail, sauront intervenir bien à propos, en se rappelant qu'il ne convient pas de parler avant d'avoir six mois d'expérience. C'était du moins un principe que l'on observait naguère. Aujourd'hui, les mœurs parlementaires se sont singulièrement oulgarisées. Si les femmes pouvaient aller à contrecourant...

S. B.

A l'Union des femmes de Lausanne

Le problème de la vieillesse

Un auditoire nombreux et attentif a écouté avec un réel intérêt Mille Madeleine Brun, assistante sociale de Pro Senectute, nous parler sur le thème de « Vieillesse aimée ».

Quand est-on vieux? Alors que chez les Romains, la moyenne d'âge était de 25 ans, elle a passé en 1900 à 50 ans, en 1961 à 75 ans et elle augmentera encore ces prochaines décades. La notion de la vieillesse a changé : c'était il n'y a pas si longtemps, la fin de la phase active de la viei qui a ses propres exigences, ses buts, ses conquêtes. Elle doit être quelque chose d'intéressant et d'utile, elle doit être quelque hose d'intéressant et d'utile, elle doit être quelque hose d'intéressant et d'utile, elle doit être quelque hose d'intéressant et d'utile, elle doit être quelque d'utile, elle d'intére d'en et le crée pour le petit enfant, la sécurité affective a une grande importance et il est triste de constater tant de solitudes. En campagne, le problème est simple, mais en ville, que de misères anonymes et ignorées.

Pro Senectute a été créé pour répondre à ce mais ». La fondation suisse, avec siège à Zurich, date de 1917. Notre comité vaudois est formé de cinq pasteurs et un abbé, ce qui signifie amour chrétien interconfessionnel. C'est une œuvre non fricielle, donc souple, soumise à un minimum de réglements. Pour toucher des secours réguliers sou cocasionnels, il faut avoir 65 ans pour les hommes et 63 ans pour les femmes, mais les prématurément vieux peuvent y avoir recours plus tôt.

Les secours réguliers sont de 30 à 7 fr. par mois : c'est peu, mais

quets de Noël sont distribués à raison de 1800 dans notre canton.

Les maisons de la Cité du grand âge conques spécialement pour les vieillards sont bien insuffisantes puisque, actuellement, cent dix personnes attendent un appartement vacant. Chacun y est chez soi, mais il y a tout pour une vie communatier, une salle commune, un jardin, une chapelle ainsi que la présence d'une diaconesse. On oganise des loisirs, on va y créer un atelier de couture. Une nouveile activité de Pro Senectute est le service d'aide au foyer pour permettre au vieillard de rester le plus longtemps possible chez lui. Des personnes disposant de temps libre peuvent soffir à raison d'un minimum de 2 heures par semaine, pour repasser, entretenir du linge et l'appartement. Ces heures seront rétribuées 2 lr. chaque personne aidée payant selon ses moyens et Pro Senectute faisant le reste. Pour ce travail. il faut des qualités morales solides, de la persévérance et surtout beaucoup d'amour.

Pro Senectute fait le projet de construire une deuxième cité du grand âge avec infirmerie et ma-

Pro Senectute fait le projet de construire une deuxième cité du grand âge avec infirmerie et ma-

gasin.

Mlle Brun termine son touchant exposé en Mille Brun termine son toucnant expuse on noue rappelant que tout être humain est aimé de Dieu, mais en retour Dieu nous demande de déverser cet amour sur ceux qui en ont particulièrement besoin, cette vieillesse, source de paix et de sécurité que nous voulons pouvoir nommer « Vieillesse aimée ».

Jusques à quand?

Jusques à quand?
On lit dans la «Feuille des Avis officiels du canton de Vaud», dans la page des places vacantes dans l'administration cantonale:
Maltres de gymnase ou maltresse gymnasiale au Belvédère, à Lausanne, détenteur d'une licence ès lettres: de 16.250 fr. à 24.500 fr. pour le maltre, de 13.800 fr. à 20.500 fr. pour la maltresse. Et es mêmes chiffres et la même différence pour un maltre ou une maltresse et sciences en possession d'une licence ès sciences.

Dans les comités

Dans les comités
Mile Lucile Baudraz est secrétaire de la Société
industrielle et commerciale de La Sarraz.
Mme G. Girard, présidente de l'Association vaudoise des citoyennes, a donné sa démission de
membre du comité radical de La Tour-de-Peliz ; et est remplacée par Mmes Besençon et Jaunin.
Mile Claudine Jaccoud, employée de bureau,
Mmes Laurence Guillemin, Marie Nicolet, Germaine Schwaningen; à Payerne, font partie du comité du
Parti radical de l'arrondissement de Payerne.

Mme Gisèle Peltrequin est fondé de pouvoir de Chicorée S. A., à Renens ; elle a fêté ses 20 ans de service et a reçu le diplôme de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Le Lyceum vaudois en fête

Le Lyceum vaudois en fête

Depuis qu'a été démolie la maison de Crousaz, en Etraz, le Lyceum, groupe vaudois, était devenu intérant et avait essayé de quelques domiciles, plus ou moins pittoresques, plus ou moins confortables. Depuis décembre, il est magnifiquement installé au 15 de la rue de Bourg, à Lausanne, avec une salle de cent places, une petite scène, un salon, deux studios, deux pianos, les locaux annexes; il peut donc envisager avec joie l'avenir et son activité future, qui sera riche puisque le Lyceum groupe des femmes s'occupant de questions artistiques, littéraires, scientifiques et sociales.

Lors de l'inauguration, des musiciennes ont exécuté un programme de choix et il convient de citer Mile Juliette de Crousaz, présidente d'honneur du club, toujours égale à elle-même, qui a joué du Lyceum, présentée par Mme Marianne Mercier-Campiche, a joué et chanté excellemment «Une Education manquée», d'Emmanuel Chabrier.

Les membres de la section sociale ont comblé leurs invités de douceurs, ceux de la section littéraire leur ont présenté, si tant est que c'était nécessaire, tous les talents littéraires de la société sous forme de nombreux volumes édités en Suisse et en France ; les peintres, les dessinatrices avalent rorré les murs de leurs œuvres et, sur des tables, reposaient des assiettes de porcelaine peinte et des créations es charmique fort bien venues.

On peut féliciter les lycéennes et leur présidente, Mme S. Jaccottet-Dubois, d'avoir, au prix el ongues recherches et de pas mand de soucis, créé ainsi un club coquet, accuelliant, où l'on est certain de renomtrer des talents et des personnalités intéressantes.

Une exposition de peintures, gravures et dessins de M.-L Carrard et I. Schneider, se tiendra à la Galerie des Nouveaux Grands Magasins, 4, avenue du Théâtre, à Lausanne, du 3 au 21 février.

GENÈVE

Une animatrice de jeunesse part exercer son ministère en Afrique

part exercer son ministere en Afrique (S.P.P.) — Dimanche 17 décembre, au cours d'un culte célébré dans le temple des Pâquis, les membres de cette paroisse et les Unions chrétiennes de Genève on tryis congé de l'agente cantonale des Unions cadettes de Genève, Mile Claude Morlay, qui, après un stage à Paris et en Angleterre, s'embarquera pour Morija (Lessouto) où elle exercera un ministère d'animatrice de la jeunesse féminine protestante.

Représentation théâtrale... à un personnage

Représentation théâtrale... à un personnage
Les membres du Club de femmes de carrières
libérales et commerciales ont eu le privilège d'assister, le 15 novembre, à une séance captivante :
Mme Simone Rapin, professeur de diction, a interprêté devant elles une série de scènes du théâtre
classique avec un art consommé.
Animant tour à tour chacun des personnages,
changeant de voix et de ton, elle donnaît l'illusion
d'une représentation effective et faisait valoir le
texte des auteurs, donnant ainsi la meilleure leçon
de littérature et d'humanité que l'on puisse souhaiter. L'auditoire n'a pas manqué d'applaudir et de
remercier chaleureusement l'artiste.

Poule ou chevreuil ?

Le 9 décembre, la célébration de l'Escalade réu-Le 9 decembre, la celebration de l'Escalade reu-nissait, très nombreux, les membres de l'Union des femmes pour leur souper traditionnel, Traditionnel, il ne le fut pas assez, au gré de certains membres; il est de coutume, à cette fête, de manger en com-mun une poulle au riz. Cette année, les amateurs de renouveau avaient mis au menu de la selle de che-

renouveau avaient mis au menu de la sene de surveuil !

Mme Choisy, la présidente, qui avait aimahement accueilli ses hôtes, présenta le récit de l'Escalade conté par un Anglais, puis l'assemblée chanta le Cé qu'è Lainô. La soirée se termina joyeusement à deviner des charades : l'une muette, en tableaux vivants, l'autre jouée en comédie, très spirituellement interprêtée.

Au Lyceum club
L'activité artistique, littéraire et sociale du Lyceum club de Genève, ne s'est pas ralentie pendans les dernières semaines de l'année.
Dans la grisaille de l'automne, les lycéennes furent soudain transportées au sein d'un « Printems piblen», grâce à Mille Suzy Deraisne, dont les cliches révélèrent verdoyante et fleurie une terre qui est, généralement, désertique. Le texte de commentaires de Mille Suzy Huber ajoutait sa poésie aux régits de ce nouveau périple des deux voyageuses, toujours si apprécies.
C'est une région bien plus lointaine que présentait l'exploratrice Ella Maillart dans sa conférence « Népal 1961 ». Cependant, il s'agissait moins de descriptions que de questions économiques et sociales. La conférencière exposait l'activité des exclaires de la conférencière exposait l'activité des ex-

perts suisses chargés d'enseigner aux Népalais l'art d'élever le bétail dans les montagnes, d'augmenter la production latilère et de fabriquer toutes sortes de produits latilères, à commencer par les fromages. Les paysannes népalaises ne sont, paraîtil, pas moins assidues que les hommes à suivre cet enseignement destiné à leur procurer de nouvelles ressources.

La dernière heure musicale de novembre permit dentendre Rameau, Schumann, Ravel, Interprétés par le violoniste Alméida, le baryton F. Locca et Liselotte Born, planiste.

d'entendre haitieau, occionaire de la parte violoniste Alméida, le baryton F. Locca et Liselotte Born, pianiste.
Pour préparer Noël, la présidente du Lyceum, Mme Cécile Olivet, avait Invité ses lycéennes à « Une flânerie provençale à la rencontre des Santons. Elle les initia aux origines de ces petits personnages si particuliers, à l'art de construire une crèche et les mena à la foire aux santons de Mareailla

seille.

De vieux Noëls provençaux, chantés par Mme Nel-ly Turtach et accompagnés par Mme Maroussia Le Marc'Hadour, encadraient cette causerie à la fois familière et fort documentée.

Réunions, conférences, émissions

Dimanche 21 janvier

Lyceum, 3, promenade du Pin, 16 h. 45, « Priez Pour Paix », poèmes et chants présentés par Isa-belle Franzoni, cantatrice, et la Compagnie cou-leur du temps, de Suzy Deraisne.

Local de l'Association des commis, 10, rue du Perron. Séance du Club des femmes de carrières libérales et commerciales.

Dimanche 28 janvier Lyceum, 16 h. 45. Introduction au « Voyage d'Hi-ver », de F. Schubert. Commentaires littéraires et musicaux par Maroussia Le Marc'Hadour et G. Puscher.

Puscher.

Dimanche 4 février
Lyceum, 16 h. 45. «Le Voyage d'Hiver», de F.
Schubert, par G. Puscher, baryton et Maroussia
Le Marc'Hadour, pianiste.

Jeudi 15 février
Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 45, thé mensuel.

A RADIO-GENÈVE

Le mercredi, de 20 h. 45 à 21 h. 05 sur le second programme (FM). Enquêtes dans le monde féminin : «La femme mariée et sa profession», par Yvette Z'Graggen.

Le vendredi, de 16 h. 20 à 17 h. 15

L'Eventail, le micro-magazine de la femme. Par Nadine Jeanmonod.

A LA TÉLÉVISION

permier février, aux environs de 21 h., « La femme et l'urne ». Une émission objective et non de propagande..

NEUCHATEL

Le « salaire égal » évogué au Grand Conseil

Dans sa session extraordinaire de décembre, le Grand Conseil était appelé à délibérer sur le rap-port du Conseil d'Etat concernant la revalorisation des traitements des fonctionnaires. Les femmes ont des traitements des fonctionnaires. Les temmes ont appris avec plaisir que notre haute autorité proposait l'égalité des traitements cantonaux pour les institutrices, l'équivalence avec leurs collègues masculins est également proposée, mais en deux étapes, l'écart étant trop grand pour être comblé en une fois ; le premier réajustement irrait jusqu'à 90 % du traitement.

traitement.

Deux conseillères ont pris la parole pour remercier le Conseil d'Etat-de l'équité avec laquelle il a
traité ce problème.

Toute la question de la revalorisation des traitements paraissant trop complexe pour être résolue
en une séance, elle fut renvoyée à une commission
pour étude, qui devra présenter son rapport à une
prochaine session du Grand Conseil qui à son
tour devra faire confirmer sa décision par le scrutin populaire.

tin populaire.
Les nouvelles citoyennes trouveront que tout cela est bien compliqué; mais le branle a été donné, l'idée suivra son chemin. En démocratie, le chemin est parfois un peu long, mais il est sûr.

M. P.

Mme May Ferrier, institutrice, licenciée en lettres, a été appelée à faire partie de la « Commission des études pour le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds ».

entre de Gram Bharati en plein essor

Les responsables de l'Initiative neuchâteloise et audoise en faveur du Jeûne fédéral communi-

Vaudoise en level de quent:

Des nouvelles très réjouissantes viennent de nous parvenir de Gram Bharati, le centre rural et social en Inde qui sera éditié par les dons récoltés dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel à l'occasion du dernier Jeûne fédéral. On sait que ces dons se

sont montés, net, à 86 000 fr. pour Neuchâtel, et 100 000 fr. pour Vaud, à quoi sont venus s'ajouter 2400 fr. récoltés dans les églises protestantes fri-bourgoises.

bourgoises.

bourgoises scrétaires de l'Aide suisse à l'étranger,
M. Scheilmann, vient de renter d'un voyage d'étues en Inde. Il a trouvé le centre Gram Bharat en
plein essor. On est en train d'y construire un cenre latiter, une étable et dépôt pour le foin. Des
machines agricoles, avec tracteur et remorque, sont
commandées. Sous peu va suivre la construction
d'un bâtiment scolaire (du degré secondaire) d'un
étage, comprenant six salles de classe, un laboratoire et d'autres locaux.

Un travail intense s'accompilit. Grâce aux dons

etage, compriented six series de classe, un lazora-torie et d'autres locaux. Un travail Intense s'accompilt, Grèce aux dons consentis au Jeûne dernier, cette communauté in-dienne si active va désormais pouvoir s'en sortir toute seule, pour le bien de tous les villages envi-

toute seule, pour le blen de tous les villages envi-ronnants.

Si l'aide aux pays en voie de développement veut être efficace, elle doit consister en un appuil passager et adéquat qui permette aux forces au-tochtones de s'épanouir. C'est ce but qui va être atteint de la plus heureuse manière à Gram Bha-reit

le gaz est indispensable

(ASF) — L'Institut neuchâtelois a nommé membre individuel Mile Elisabeth Hoeter, professeur au gymnase et présidente du « Soroptimist Intern. Association ». Mme Teresa Dernitzel-Marcelli, étudiante à l'EPF, a obtenu le premier prix lors d'un concours pour l'aménagement urbain de la baie de Lugano.



LAUSANNE - Pontaise 15 - Téi. 24 14 27

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Ecole pédagogique privée FLORIANA Direction: E. PIOTET

PRÉPARATION
 au diplôme intercantonal

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous